

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 03 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 février 2025

SYSTÈMES D'INFORMATION - ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT DU NUMÉRIQUE ET DES TÉLÉCOMS (CANUT) ET SOUSCRIPTION PAR CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCORD-CADRE DISTRIBUTION DE LOGICIELS MULTI-ÉDITEURS ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIÉS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Romain DUPEYROU pouvoir à Gérard LEFEVRE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Séverine VACHON, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marcel MOINARD pouvoir à Anne-Sophie GUICHET, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claire RICHECOEUR pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Johann SPITZ pouvoir à Jacques BILLY.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard LABORDERIE.

Titulaire absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025

SYSTÈMES D'INFORMATION - ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT DU NUMÉRIQUE ET DES TÉLÉCOMS (CANUT) ET SOUSCRIPTION PAR CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCORD-CADRE DISTRIBUTION DE LOGICIELS MULTI-ÉDITEURS ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIÉS

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Les systèmes d'information de la Ville de Niort, du Centre Communal d'Action Sociale de Niort et de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) sont mutualisés.

Pour répondre aux besoins en matière informatique (tels que serveurs, postes de travail, logiciels bureautiques), la CAN peut, recourir à la centrale d'achat du Numérique et des Télécoms (CANUT).

La CANUT est une association loi 1901 à but non-lucratif et une ressource dédiée aux collectivités, bailleurs sociaux, et autres établissements publics, permettant de bénéficier de conditions d'achat préférentielles et particulièrement compétitives, avec des accords-cadres clé en main dans le respect du code de la commande publique.

La CANUT permet, via une convention définissant notamment sa durée, de bénéficier de conditions tarifaires minorées.

L'engagement de la CAN par convention n'entraîne aucune obligation d'achat.

Les conditions tarifaires d'adhésion reposent sur le coût unitaire annuel par accord-cadre souscrit, avec des remises allant de 20 % à 50 % lors de la souscription de marchés supplémentaires.

Il est donc proposé d'adhérer à la CANUT et de signer la convention de souscription de mise à disposition de l'accord-cadre « distribution de logiciels multi-éditeurs et prestations de services associés ».

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion à la CANUT et la souscription de mise à disposition de l'accord-cadre « distribution de logiciels multi-éditeurs et prestations de services associés » ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'adhésion et la convention ainsi que toutes pièces afférentes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué